Image not found or type unknown

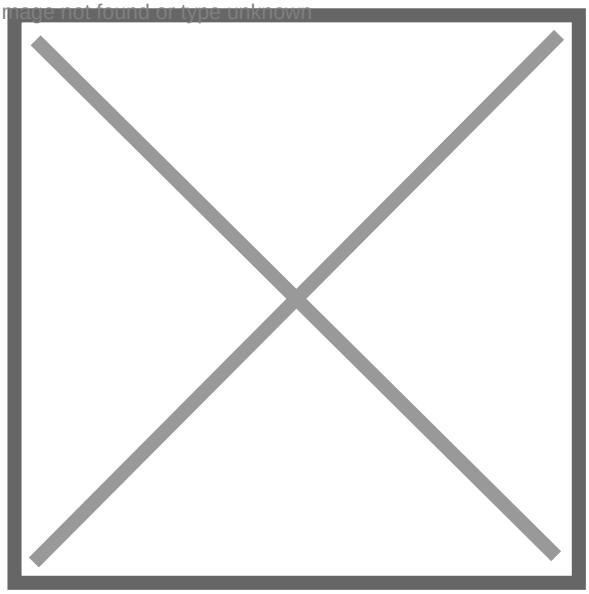

Renseignements sur une OQTF

Par **momo973**, le **29/04/2017** à **02:06**

Bonjour,

Je suis papa de deux enfants français nés en France de mère française, on étais séparés il y a de sa 4 ans et j'ai eu des soucis : perdu mon travail et plus de ressources pour payer mes pensions alimentaires. La préfecture n'a pas voulu renouveler ma carte de séjour car ils m'ont demandé des preuves que je n'avais pas, donc j'ai reçue une OQTF datée du 22 juillet 2016. Là, j'ai repris une vie commune avec la mère des mes enfants et je m'occupe d'eux, je participe à leur vie scolaire, ma compagne et moi, nous ne savons pas quoi faire.

Ma question est : qu'est-ce qu'on peut faire pour pouvoir me régulariser sachant que j'ai une OQTF qui est valable jusqu'au 22 juillet 2017, s'il faut retourner à la préfecture ayant ce nouvel élément ou attendre la fin de l'OQTF ?

J'attends vos conseils,

Merci.

Par **Tisuisse**, le **29/04/2017** à **09:55**

Bonjour,

Seule solution : le mariage ou le PACS sinon, direction votre payes pour faire les démarches auprès de l'ambassade ou du consulat de France afin d'obtenir un visa.

Par **amajuris**, le **29/04/2017** à **14:38**

bonjour,
si vous ne pouvez pas justifier de ressources pour l'entretien de vos enfants, je crains que la préfecture ne vous oppose un refus car c'est une condition pour obtenir un titre de séjour.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés